



# Accueil de Loisirs 3-12 ans

## Mercredis

### JUIN-JUILLET 2025

NOM ..... Prénom ..... AGE .....

CLASSE FRÉQUENTÉE : ..... COMMUNE de résidence : .....

ACTIVITE SPORTIVE du mercredi à l'ASC : .....

Régime spécifique alimentaire :  OUI  NON\*

\*Si oui, précisez (régime alimentaire particulier, allergie, autre ...) : \_\_\_\_\_

Autorisation photo/film :  OUI (presse, réseaux sociaux, bulletins municipaux, site interne ASC etc...)  
 PARTIELLE (uniquement communication interne ASC)  NON

**IMPORTANT :** La facturation est établie en fonction de cette fiche d'inscription  
Entourez le(s) jour(s) de présence et rayez le(s) jour(s) d'absence de votre enfant

Mercredi 4 à l'ASC	 Mercredi 11 Lieu : Maison de la culture Robert Rios Castro à Ste Gemme Moronval	Mercredi 18 à l'ASC	Mercredi 25 à l'ASC	Merc.2 juillet à l'ASC
-----------------------	---	------------------------	------------------------	---------------------------

### RAPPEL du RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Accueil de 7h à 9h le matin – Départ de 17h à 19h le soir - Repas et goûter fournis\*

\* Prise en compte des régimes alimentaires spécifiques :

- Sans porc : le repas est prévu par le prestataire
- Repas sans viande : il incombe à la famille de fournir l'aliment de remplacement
- PAI avec obligation d'apporter le repas : le prix de ce dernier sera déduit de la facture

**Toute inscription ou désinscription doit se faire par écrit : courrier, mail : [ascmezieres@wanadoo.fr](mailto:ascmezieres@wanadoo.fr)**

- Annulation plus de 5 jours ouvrés avant la date : facturation annulée (ex : envoi d'un mail le mardi 1<sup>er</sup> avant 19h pour le mercredi 9)
- Annulation **moins de 5 jours ouvrés** avant la date : 50% de la facturation restera due (ex : envoi d'un mail entre le mardi 1<sup>er</sup> après 19h jusqu'au mardi 8 avant 19h pour le mercredi 9)
- **Aucun remboursement** n'aura lieu en cas d'absence le jour même, sauf sur présentation d'un certificat médical dans le délai **d'une semaine maximum**.

Date et signature des parents